Envoyé en préfecture le 20/12/2023
Reçu en préfecture le 20/12/2023
Publié le
ID : 038-213800535-20231215-DB_231215_176-DE

Ville de Bourgoin-Jallieu

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DECEMBRE 2023
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

EDUCATION

DB231215-176

SUBVENTIONS AUX COOPERATIVES SCOLAIRES DES ECOLES POUR L'ORGANISATION DE CLASSES DECOUVERTES

L'an deux mille vingt-trois, le quinze décembre à dix-neuf heures, les conseillers municipaux légalement convoqués le huit décembre, se sont réunis au nombre prescrit par la loi en séance publique, à la halle Grenette située place de la Halle à Bourgoin-Jallieu.

La séance est ouverte à 19 heures 10. Elle est présidée par Monsieur Vincent CHRIQUI, Maire.

Il procède à l'appel des conseillers municipaux.

ASSISTENT A LA SEANCE : Vincent CHRIQUI, Jean-Pierre GIRARD, Marie-Laure DESFORGES, Aurélien LEPRÊTRE, Hélène ACCETTOLA, Olivier DIAS, Marguerite BACCAM, Dorian MAILLET, Sébastien CHALESSIN, Armand BONNAMY, Marie-Thérèse DUSSERT, Thierry JOSEPH, Chantal BUSSY, Laurent CAMPO, Gaël LEGAY-BELLOD, Semiha ALATAS, Dominique CADI, Robert BRIOUDE, Marie-Claude SOUCHAUD, Gabriel BERTEA, Isabelle RENARD, Odile MARTINI, Kévin DOREL, Damien PERRARD, Anne CROUZIER, Roger RICHERMOZ, Michaël AYDIN, Laurent MAGUET.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 35

Présents : 28 Votants : 32

Absents : Anissa DAOUI, Jean-Claude PARDAL, Aurélia MASSON.

Excusés :
- Myriam ABDERRAHIM, pouvoir à Marguerite BACCAM ;
- Océane ROULOT, pouvoir à Dorian MAILLET ;
- Alain BATILLOT, pouvoir à Aurélien LEPRETRE ;
- Christian CIOFFI, pouvoir à Thierry JOSEPH.

Secrétaire de séance : Aurélien LEPRETRE est nommé secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Les coopératives scolaires des écoles berjalliennes organisent des classes découvertes au cours de l'année scolaire 2023/2024 et sollicitent une aide de la ville.
Pour le séjour avec nuitée de l'école primaire Victor Hugo dans le Centre le Vercors (Villard de Lans), la commune octroie une subvention de 9 000 €.

Ecole	Classes	Nbre élèves prévus	Nbre de jours	Participation de la mairie en €	Acompte à verser en 2023 en €
Primaire Victor Hugo	CE2 / CM1 CM1 / CM2 CM2	78	5 jours / 4 nuits	9 000	4 500
Totaux		**78**		**9 000**	**4 500**

Envoyé en préfecture le 20/12/2023
Reçu en préfecture le 20/12/2023
Publié le
ID : 038-213800535-20231215-DB_231215_176-DE

Coopérative scolaire Ecole primaire Victor Hugo

La coopérative scolaire de l'école organise un séjour au centre « le Vercors » à Villard de Lans, du 27 au 31 mai 2024 (5 jours) pour les classes des élèves du cycle 3, soit un effectif prévisionnel de 78 élèves.

Cette classe découverte s'inscrit dans le projet d'école qui consiste à favoriser les pratiques sportives et citoyennes des élèves afin d'améliorer la cohérence des parcours éducatifs de santé et de citoyenneté.

Un acompte, permettant de réserver les séjours, doit être payé avant la fin de l'année 2023.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **Attribue** une subvention pour les classes découvertes de 9 000 € qui sera versée à la coopérative scolaire de l'école primaire Victor Hugo en deux fractions :
  - 4 500 € à compter de la notification de la présente délibération ;
  - Le solde à compter de la notification par la coopérative à la commune des justificatifs de réalisation du séjour.
- **Autorise** le Maire ou un conseiller ayant délégation en la matière, à signer tous actes et effectuer toutes formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;
- **Prend acte** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2023 et 2024.

Ainsi fait et délibéré à Bourgoin-Jallieu, le vendredi 15 décembre 2023.

Le Maire

MAIRIE DE BOURGOIN-JALLIEU (ISERE)

Le secrétaire de séance

MAIRIE DE BOURGOIN-JALLIEU (ISERE)